



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mise en œuvre de la généralisation du repas à un euro pour les étudiants

Question orale n° 687

Texte de la question

Mme Estelle Mercier attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur les conditions de mise en œuvre de la généralisation du repas à un euro pour l'ensemble des étudiants, mesure négociée dans le cadre de la loi de finances pour 2026. Dans un contexte de hausse du coût de la vie, la précarité étudiante s'intensifie fortement. Selon une enquête menée par IFOP avec l'association Cop1, 36 % des étudiants déclarent sauter des repas et 65 % ont recours à l'aide alimentaire. Face à cette situation, les députés du groupe Socialistes et apparentés ont porté la généralisation du repas à un euro dans les structures du CROUS, mesure négociée dans la loi de finances pour 2026 avec les crédits nécessaires. L'enjeu est désormais sa mise en œuvre effective. Les remontées de terrain, notamment au CROUS Lorraine, font apparaître des difficultés concrètes : vieillissement des équipements, contraintes logistiques et, surtout, insuffisance des effectifs face à l'augmentation attendue de la fréquentation. Dans ce contexte, Mme la députée interroge M. le ministre sur deux points essentiels. D'une part, la répartition effective des crédits : elle souhaite savoir quelle part sera réellement consacrée aux investissements, à l'achat de denrées alimentaires et au fonctionnement des structures ; et, d'autre part, sur la question des emplois : en l'interrogeant pour savoir comment le Gouvernement entend adapter le plafond d'emplois du réseau des CROUS afin de permettre les recrutements nécessaires. Elle souhaite connaître les créations de postes prévues pour accompagner cette réforme. Mme la députée souligne qu'en l'absence de relèvement du plafond d'emplois et d'un renforcement significatif des effectifs, la mise en œuvre opérationnelle du repas à un euro ne pourra être assurée dans de bonnes conditions. Elle l'appelle en conséquence à garantir pleinement le succès de cette réforme et souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Estelle Mercier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 687

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et espace

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 mars 2026](#)